VILLE DE MOLSHEIM

DEMANDE

AUTORISATION MUNICIPALE

Objet : Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire de MOLSHEIM,

Je soussigné(e),

Nom et Prénom.
Profession.
Adresse
Agissant pour le compte de (association, commerce, société, etc)
dont le (la) Président (e) est :
J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à exploiter temporairement un débit de boissons (*Groupe I et II ou uniquement Groupe I si la manifestation se déroule autour ou dans un établissement scolaire, un établissement hospitalier, une caserne, une maison de retraite, etc,article L.3335-1 du Code de la Santé Publique. Depuis la Loi n°2009-879 du 21/07/2009, article n°93, la vente, l'offre à titre gratuit, des boissons alcooliques à des mineurs est interdite dans les débits de boissons et tous commerces ou lieux publics).
LedeHàH(si plusieurs jours)
Lieu
A l'occasion de
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations. A MOLSHEIM le Le requérant : (signature)

- I Groupe : Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas plus de 1° à 2° d'alcool, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat, etc.....
- II Groupe : Boissons fermentées non distillées : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, crèmes de cassis et jus de fruits ou de légumes fermentés comportant 1°, 2 ° à 3°.